

Chronique économique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **26 (1955)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chômeurs partiels	1954			1955		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Habillement et équipement	3	1	—	—	2	—
Industrie du cuir	5	1	5	5	2	—
Bâtiment	—	—	—	4	6	—
Industrie du bois et du verre	2	3	1	5	2	1
Textile	4	9	4	4	1	8
Industrie des métaux et machines	14	12	4	3	2	1
Horlogerie	190	281	396	444	333	418
Commerce et administration	—	—	—	1	1	—
Transports	—	—	—	5	3	—
Autres métiers	3	3	2	2	1	—
	221	310	412	473	353	428

Chômeurs complets dans les districts du Jura

Courtellary	63	41	56	74	61	43
Delémont	48	35	7	43	29	4
Franches-Montagnes	6	18	9	14	15	11
Laufon	6	3	1	2	2	1
Moutier	33	32	20	40	27	11
La Neuveville	17	9	1	6	8	3
Porrentruy	116	125	47	91	65	23
	289	263	141	270	207	96

La situation générale du marché du travail a été un peu meilleure au cours du premier trimestre 1955 que pendant la période correspondante de l'année passée, en ce qui concerne les chômeurs complets tout au moins. Elle a été légèrement moins favorable quant aux chômeurs partiels. Ces derniers restent tout particulièrement nombreux (418 à fin mars 1955) dans l'horlogerie.

Les sept districts du Jura comptaient à fin mars 96 chômeurs totaux sur un total de 291 pour l'ensemble du canton.

La rédaction.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

La défense nationale économique. — Le Conseil fédéral a décidé de reviser fondamentalement le régime de la défense nationale économique mis sur pied, avant la guerre, sous la direction de feu le conseiller fédéral Obrecht.

En temps de paix, nous sommes tributaires de l'étranger pour 45 à 50 % de notre ravitaillement alimentaire. Quant aux matières premières industrielles, elles sont pour ainsi dire importées intégralement. Ces deux considérations suffisent à prouver la nécessité qu'il y a pour l'autorité responsable à préparer minutieusement la défense économique à côté de la défense armée. Cette tâche-là, le Conseil fédéral, à ce propos, vient de rendre public un important message sur la préparation de la défense nationale économique.

* * *

Une belle victoire de l'industrie mécanique suisse en Espagne. — La direction des chemins de fer espagnols et un groupe de construc-

teurs suisses ont signé un contrat pour la livraison de 10 unités de train de 2800 CV comprenant chacune deux automotrices et une voiture intermédiaire d'une valeur de 15 millions de francs. Le contrat prévoit d'autre part que, après ces premières livraisons, un nombre beaucoup plus important de ces unités de train seront construites en Espagne sous le contrôle et avec les données techniques et les matières premières du groupe suisse.

C'est une belle victoire de la technique ferroviaire suisse et de l'industrie mécanique helvétique, tant romande qu'alémanique.

* *

A propos de la route du Jorat, entre Lamboing et Orvin. — Les plaintes sont générales au sujet de cette artère et l'ADIJ a eu l'occasion de s'en occuper lors d'une des dernières séances de son comité. Aujourd'hui, par une motion de M. le député Nahrath, de La Neuveville, le gouvernement bernois est invité à reprendre définitivement cette route. Nous donnons ci-après le texte de la motion, la question étant d'une réelle importance :

« La route du Jorat, entre Lamboing et Orvin, est une route communale. Elle appartient aux communes de Lamboing et d'Orvin. Son importance dépasse de loin le cadre communal. Elle relie le Jura, par le plateau de Diesse, au canton de Neuchâtel. Cette route très fréquentée est depuis longtemps en mauvais état et ne répond plus aux besoins du trafic. Vu l'importance de cette route et l'impossibilité financière des communes intéressées de procéder à sa réfection, le Conseil-exécutif est invité à prendre toutes mesures utiles pour la mise en état de cette route, son élargissement et sa reprise définitive par l'Etat de Berne. »

* *

Le degré d'occupation dans l'horlogerie. — Il est indéniable que les décisions des Etats-Unis en matière tarifaire ont des répercussions fâcheuses — il ne peut guère en être autrement — sur le degré d'emploi dans notre grande industrie d'exportation. Ainsi, l'on nous signale qu'à Tramelan, le chômage a pénétré dans quelques ateliers et même une fabrique d'un certain renom en serait atteinte assez sérieusement. Puisse cette situation n'être que locale et temporaire.

* *

Le problème du prix de la viande. — Lors de l'assemblée générale des maîtres bouchers, on a discuté du problème du prix de la viande, du contrôle des prix et des prix de production. On a relevé les inquiétudes des consommateurs exprimées par le truchement de la presse. A ce propos, les renseignements qui ont été donnés aux congressistes leur ont prouvé que les importations de bétail de boucherie sont encore nécessaires. Dans le premier trimestre 1955, 8260 têtes de gros bétail ont été importées de sept pays, pour couvrir les besoins indigènes, contre 250 dans le même laps de temps de l'année précédente.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source